

CHIFFRES 2016

Le mot du président Philippe Gazagnes

Les sorties sont en hausse de 2,6 %, à 2 132. Avec une légère baisse des entrées et une mobilisation des magistrats, le taux de couverture augmente de 87,22 % à 94 %. L'activité collégiale s'est également redressée en 2016 (+ 3 %) ; de même, les jugements ont augmenté de 5,7 %. Les trois grandes catégories de contentieux (fiscalité, fonction publique, étrangers) restent dominantes par rapport aux autres contentieux. Il est noté une augmentation sensible des procédures d'urgence : 133 référés d'urgence (+ 13,7 %). Avec un taux de couverture inférieur à 100 %, le stock augmente mécaniquement (+ 8,5 %) mais reste maîtrisé ; toutefois, le stock des affaires de plus de deux ans est quasi nul. Les délais restent très bons (tous inférieurs à la moyenne des tribunaux). Le délai prévisible moyen, qui reste le délai de référence, est excellent pour le tribunal (10 mois et 12 jours). L'année 2016 se caractérise par une stabilité des personnels du greffe et un effectif réel de magistrats de 8,75, aussi bas que l'an dernier (avec une meilleure productivité), mais les choses évoluent favorablement en fin d'année. La baisse légère des entrées, conjuguée à la mobilisation de tous les magistrats pour accélérer les sorties (à effectif pourtant constant), permet toutefois d'augmenter le taux de couverture (de 87 % à 94 %). Le tribunal tourne à plein régime.

Retrouvez le bilan de la juridiction administrative et l'actualité du tribunal administratif sur : <http://clermont-ferrand.tribunal-administratif.fr/>

2 276

affaires enregistrées, soit une baisse de 4,3 % par rapport à 2015

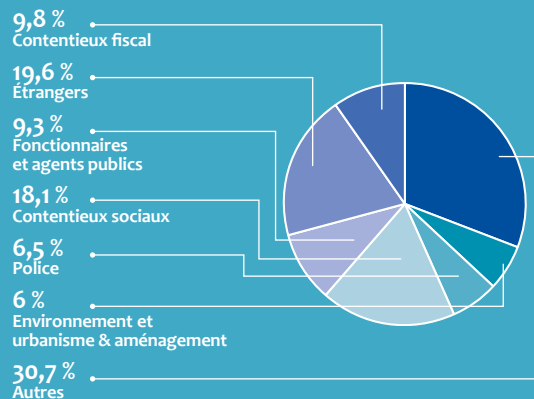
2 132

affaires jugées, soit une hausse de 2,75 % par rapport à 2015

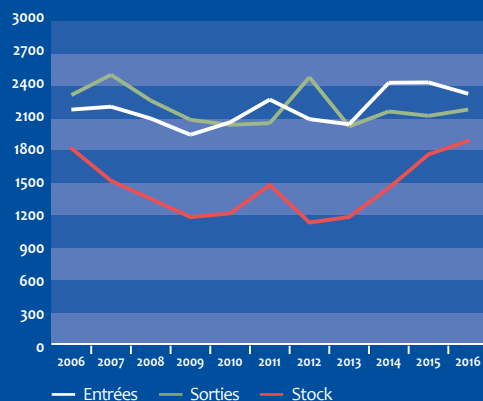
10 m 12 j

est le délai prévisible moyen de jugement, soit une augmentation de 10,2 % de 2006 à 2016

RÉPARTITION DES AFFAIRES JUGÉES PAR TYPE DE CONTENTIEUX



NOMBRE D'AFFAIRES EN DONNÉES NETTES



* Les données nettes correspondent à l'ensemble des requêtes, déduction faite de celles qui présentent des questions identiques en fait et en droit.